

Bulletin bibliographique 93 Septembre-octobre 2015

Retraite Financement

L'Exercice européen de projection des dépenses de retraites : à l'horizon 2060, leur poids dans le PIB reculerait fortement en France /CUVILLIEZ Julia/DUBOIS Yves/KOUBI Malik,...

In : *Insee Analyses*, 21, août 2015, 4 p.

Selon les hypothèses de la Commission européenne, le poids des dépenses de retraites dans le PIB serait globalement stable jusqu'en 2025. De 2025 à 2060, le poids des dépenses de retraites devrait décroître jusqu'à 11,2% du PIB. La France se trouverait ainsi dans une position relativement favorable par rapport à ses partenaires européens pour faire face au vieillissement de sa population. Parallèlement, le Conseil d'orientation des retraites réalise chaque année des projections nationales pour la France. Selon les dernières projections de décembre 2014, le poids des dépenses de retraites dans le PIB reculerait également, mais plus modérément (-1,3 point).

<http://www.insee.fr/fr/ffc/iana/ia21/ia21.pdf>

Retraite Niveau des retraites et niveaux de vie des retraités

Les Effets du temps partiel sur la retraite des salariés du privé et du public : impact sur les taux de remplacement, une analyse par cas types /AUBERT Patrick/PLOUHINEC Corentin/PROUET Emmanuelle.

In : *Drees - Dossiers solidarité et santé*, 65, juillet 2015, 19 p.

Des périodes travaillées à temps partiel au cours de la carrière, avec un salaire plus faible qu'à poste équivalent à temps plein, peuvent se traduire par un montant de pension plus faible au moment de la retraite. Certains mécanismes de retraite permettent d'atténuer cet effet négatif, voire de le neutraliser dans les régimes de base. Les auteurs présentent les règles relatives à la prise en compte du temps partiel et proposent une quantification de l'impact du temps partiel sur le taux de remplacement.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss65.pdf>

Retraite Patrimoine / Epargne

Participation, intéressement et épargne salariale en 2013 : un salarié sur cinq a désormais accès à un Perco /PAURON Aline.

In : *Dares - Analyses*, 55, juillet 2015, 11 p.

En 2013, 56,1% des salariés du secteur marchand non agricole, soit 8,7 millions de salariés, ont eu accès à au moins un dispositif de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale. Le Plan d'épargne entreprise (PEE) est le plus répandu. Pour la première fois depuis leur création, les sommes distribuées sur les Perco ont diminué.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-055-2.pdf>

Le Patrimoine des retraités et l'épargne retraite : réunion du 08/07/2015, documents de travail.

Paris : COR, 2015, non paginé.

Ce dossier du COR actualise et complète les informations de la séance du Conseil de décembre 2013 sur l'épargne retraite. Il présente les principales caractéristiques de ces produits d'épargne, leur place dans le paysage de la retraite en France, les évolutions réglementaires depuis 2010 et les

problématiques qu'ils soulèvent, avec un focus sur le Perco et les « retraites chapeau ». Le dossier se compose de deux grandes parties : Le patrimoine des retraités et L'épargne retraite, actualisation des résultats.

<http://www.cor-retraites.fr/article454.html>

Retraite Projections

Deuxième avis annuel du Comité de suivi des retraites /MOREAU Yannick.

Paris : Premier ministre, 2015, 40 p.

Ce deuxième avis du Comité de suivi des retraites fait le point sur le respect des objectifs du système de retraite fixés par la Loi du 20/01/2014. Le Comité examine donc successivement le montant des retraites et le niveau de vie des retraités, l'équité entre assurés et la pérennité financière à l'aide d'indicateurs de suivi. Il estime ainsi que la situation et les perspectives restent proches des objectifs. En outre, il constate qu'au regard des comparaisons internationales, le système est d'un bon niveau. Toutefois, il conclut que ce dernier est largement tributaire des évolutions de la croissance et des négociations des régimes complémentaires Agirc et Arrco et qu'il convient de mener une réflexion sur les modes d'indexation.

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/07/2e_avis_du_comite_de_suivi_des_retraites_v14_vdef.pdf

Retraite Méthodologie

Contrats d'objectifs : bilan 2011-2014 /REBOUL Nathalie.

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 20, 2^{ème} trimestre 2015, 2 p.

Les quatre années écoulées s'achèvent sur un bilan positif. Toutefois, les institutions sont appelées à poursuivre leurs efforts pour atteindre les objectifs de qualité de service et de performance de gestion fixés par les instances des fédérations.

<http://www.calameo.com/read/00271172912eef3652953>

Objectif 2018 : économies, efficience de gestion, exemplarité /REBOUL Nathalie.

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 20, 2^{ème} trimestre 2015, 8 p.

Le 29/11/2013, un ensemble de résolutions volontaristes relatives à l'abaissement des coûts de gestion de la retraite complémentaire et à l'amélioration de la qualité de service a été entériné. Les changements seront mis en œuvre au cours des quatre prochaines années (2015-2018). Ils seront matérialisés par les contrats entre les institutions et les fédérations, traitant des objectifs et des moyens. Ce dossier dresse un panorama des chantiers engagés.

<http://www.calameo.com/read/00271172912eef3652953>

Retraite Indicateurs de retraite

Les Différences de retraite entre salariés du privé et fonctionnaires.

In : Conseil d'orientation des retraites - La lettre, 12, septembre 2015, 4 p.

Cette 12^{ème} lettre du COR synthétise les résultats de plusieurs analyses qui portent notamment sur la comparaison du financement des régimes privés et fonctionnaires, des dispositifs de solidarité et des règles de calcul des pensions. Les retraités les plus aisés sont ceux qui ont perdu le plus de pouvoir d'achat ces vingt dernières années. Les cadres ont subi le gel de leurs pensions ainsi que la hausse de prélèvements sociaux (CSG, CRDS). Par ailleurs, les fonctionnaires ont moins souffert de la baisse de leur pouvoir d'achat.

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-2955.pdf>

Agirc et Arrco - Rapports d'activité 2014 : notre engagement pour la retraite complémentaire.

Paris : Agirc ; Arrco, 2015, 52 p. + 52 p.

Au sommaire de ces rapports d'activité 2014 :

- Engagés pour pérenniser le retraite complémentaire ;
- Engagés pour satisfaire nos clients ;
- Engagés pour rationaliser les coûts ;
- Engagés pour piloter et gérer ;
- Le rapport de gestion et les chiffres clés figurent en annexes des rapports.

<http://www.agirc-arrco.fr/documentation-multimedia/publications-institutionnelles/rapports-agirc-et-arrco/>

Cnav - Rapport national d'activité 2014.

Paris : Cnav, 2015, 68 p.

Ce rapport présente :

- les temps forts 2014 ;
- les chiffres clés ;
- les actualités 2014 : application de la réforme des retraites de 2014, compte prévention pénibilité ;
- les services aux assurés et entreprises ;
- la gestion : mesure et pilotage ;
- la gouvernance ;
- les résultats financiers de la branche retraite.

<https://www.lassuranceretraite.fr/media/flash/ra-activites/sources/projet/CNAV-RA-NATIONAL-2014.pdf>

Ircantec - Rapport d'activité, rapport des comptes annuels et annuaire statistique 2014.

Paris : Ircantec, 2015, 52 p.

Ce rapport fait le point sur la relation client, la situation comptable et financière, la gestion et les ressources du régime. L'annuaire statistique présente les paramètres du régime, les données démographiques concernant les employeurs et les cotisants 2013, les allocataires et les nouveaux retraités 2014.

https://www.ircantec.retraites.fr/sites/default/files/public/ra_ircantec.pdf

https://www.ircantec.retraites.fr/sites/default/files/public/ann_stat.pdf

https://www.ircantec.retraites.fr/sites/default/files/public/irc_rapport_des_comptes_annuels_2014_0.pdf

Travail et retraite : le point sur quelques dispositifs. Audition de Yannick Moreau, présidente du Comité de suivi des retraites : réunion du 23/09/2015, documents de travail.

Paris : COR, 2015, non paginé.

Ce dossier s'intéresse aux différents dispositifs relevant des politiques d'emploi et de retraite : le cumul emploi-retraite, la retraite progressive et le compte personnel de prévention de la pénibilité. Sont présentés un bilan des évolutions de ces dispositifs et, pour les deux premiers, des informations sur le profil des assurés qui en bénéficient ainsi qu'une comparaison des montants de pension versés dans le cadre de chacun d'entre eux, en cas de passage à temps partiel. Yannick Moreau a également été auditionnée concernant l'avis qu'a rendu le Comité de suivi des retraites le 13/07/2015 dans le cadre de la nouvelle procédure de pilotage du système de retraite instaurée par la loi du 20/01/2014.

<http://www.cor-retraites.fr/article455.html>

Retraite Analyses juridiques

La Mise à la retraite d'un salarié : conditions, procédure et indemnités.

In : Liaisons sociales - Dossier pratique, 2015-150, 26/08/2015, 5 p.

Un employeur peut prendre l'initiative de la rupture d'un contrat de travail lorsque le salarié remplit les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein : il s'agit de la mise à la retraite qui est strictement encadrée par la loi. Ce dossier pratique fait le point sur la réglementation qui lui est applicable.

Les Régimes de retraite complémentaire des salariés Agirc et Arrco ne sont pas assimilables à des régimes légaux de sécurité sociale /DU CRAY Pierre-Edouard.

In : [Semaine juridique - Social](#), 39, 22/09/2015, 4 p.

L'auteur commente l'arrêt du TGI de Paris, rendu le 12/05/2015. Dans cette affaire, l'Union des familles pour les retraites avait assigné l'Agirc et l'Arrco en illégalité de l'accord du 18/03/2011 et notamment en ce qu'il prévoit un plafonnement des majorations familiales. Le tribunal a débouté le requérant sur tous les moyens. L'auteur commente la décision des juges selon laquelle d'une part, l'Agirc et l'Arrco gèrent un régime complémentaire qui ne peut être assimilé à un régime de sécurité sociale de base, d'autre part, l'adhérent ne peut prétendre à un droit acquis durant le déroulement de sa carrière.

La Retraite progressive /AHUMADA Carmen.

In : [Revue pratique de droit social](#), 844, août 2015, 6 p.

Cet article rappelle les nouvelles dispositions de la loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraite concernant la retraite progressive : conditions d'attribution, liquidation de la retraite, révision du montant de la fraction de pension...

Retraites et régimes spéciaux /BORDRON Julien/KESSLER Francis/PIERRON Luc,...

In : [Daloz - Revue de droit sanitaire et social](#), 4, juillet/août 2015, 65 p.

Ce dossier consacré aux régimes spéciaux met l'accent sur six d'entre eux qui ont particulièrement évolué ces dernières années : ceux de l'Etat, de la SNCF, des industries électriques et gazières, des clercs et employés de notaires, des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL) et des marins.

Retraite

En Europe et dans le monde

Réformes des retraites : les retraites dans la crise /REBOUL Nathalie.

In : [Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire](#), 20, 2^{ème} trimestre 2015, 2 p.

La Drees vient de rendre publique une nouvelle édition de sa publication consacrée à la protection sociale en France et en Europe. Celle-ci propose un aperçu de l'impact sur les retraites des mesures prises par les Etats membres depuis le début de la crise financière, en 2008. Cet article en fournit quelques éléments de synthèse.

<http://www.calameo.com/read/00271172912eef3652953>

Égalité des chances pour les femmes et les hommes en ce qui concerne les revenus : combler l'écart en matière de pensions de retraite entre les hommes et les femmes.

Bruxelles : [Conseil de l'Union européenne](#), 2015, 11 p.

Ce projet de conclusion a été élaboré par la présidence du Conseil de l'Union européenne. Le Conseil demande aux Etats membres de l'Union Européenne de prendre les mesures nécessaires pour approfondir la compréhension de l'écart en matière de pensions de retraite entre les hommes et les femmes pour une meilleure prise en compte du problème. Il encourage l'échange de bonnes pratiques concernant les mesures visant à combler l'écart en matière de pensions de retraite entre les hommes et les femmes.

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9302-2015-INIT/fr/pdf>

Pension patterns in Sub-Saharan Africa (Les systèmes de retraite dans l'Afrique subsaharienne) /DORFMAN Mark.

Washington : [The World Bank \(Social Protection & Labor, 1503\)](#), 2015, 108 p.

Ce rapport établit un bilan des caractéristiques et des résultats des systèmes de retraite publics et privés ainsi que des programmes d'assistance aux personnes âgées en Afrique subsaharienne. L'auteur identifie les principaux défis et suggère des options de réforme en matière de politique retraite pour l'avenir. Il souligne la nécessité d'accroître la couverture sociale de la population active et des personnes âgées pauvres. Il suggère qu'un certain nombre de réformes paramétriques aux régimes contributifs existants seront nécessaires, de même que le renforcement des institutions et l'harmonisation ou la fusion de la fonction publique et des régimes de retraite nationaux.

Seniority Wages and the Role of Firms in Retirement (Départ à la retraite des seniors et rôle joué par les entreprises) /FRIMMEL Wolfgang/HORVATH Thomas/SCHNALZENBERGER Mario,...
Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 9192), 2015, 30 p.

Les mesures d'incitation au départ à la retraite des entreprises peuvent avoir un coût et des conséquences néfastes pour la société car les travailleurs âgés partis tôt à la retraite coûtent cher au système. Les auteurs de cette étude constatent que plus la charge salariale est élevée pour une entreprise plus elle procède à ces incitations au départ anticipé pour ses travailleurs les plus âgés.
<http://ftp.iza.org/dp9192.pdf>

Trends in Social Security Claimings (Tendances en matière de demande de retraite) /CHEN Anqi/MUNNELL Alicia.

Boston : Center for retirement research, Boston College, 15-8, 2015, 5 p.

L'administration américaine de sécurité sociale publie chaque année la répartition par âge des salariés qui demandent leur retraite. Selon ces données, l'âge de départ en retraite n'aurait reculé qu'au cours des 10 dernières années. Pourtant, il a augmenté de deux ans au cours des 25 dernières années. Cette étude se concentre alors sur « l'effet de cohorte ».

http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2015/05/IB_15-8.pdf

Protection sociale Financement

Les Comptes de la Sécurité sociale - Résultats 2014, prévisions 2015 et 2016 : rapport septembre 2015.

Paris : Commission des comptes de la sécurité sociale, 2015, 319 p.

Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, en 2015, le déficit de la sécurité sociale se réduirait légèrement sur la base des hypothèses du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 et s'établirait à 12,4Md€ en réduction de 0,4Md€ par rapport à 2014.

En 2015, le déficit du régime général atteindrait 9Md€, en diminution de 0,7Md€ par rapport à 2014. S'agissant de la branche retraite, le solde s'est élevé à -1,2Md€ en 2014 (en amélioration de 2Md€ par rapport à 2013), il se réduirait à nouveau en 2015 à -0,6Md€ et le régime serait en excédent en 2016, après plus d'une décennie de déficit.

http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/rapport-ccss-sept2015_.pdf

Rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale.

Paris : Cour des comptes, 2015, 765 p.

Dans ce rapport, après avoir fait le point sur les déficits pour l'année 2014 et les années 2015 et 2016, la Cour des comptes identifie de nouvelles pistes de réforme, telle que la modernisation des pensions de réversion. Elle consacre également un chapitre aux cotisations sociales et à la comparaison des systèmes de retraite en France et en Allemagne.

<https://www.ccomptes.fr/content/download/85036/2060583/version/4/file/20150915-rapport-securite-sociale-2015.pdf>

Protection sociale Protection sociale complémentaire

Protection sociale d'entreprise : bilan premier semestre 2015 /KERGOSIEN Camille/WISMER Franck.

In : *Semaine juridique - Social*, 37, 08/09/2015, 6 p.

Les auteurs font le point sur les nombreux décrets et lois parus au cours des dernières décennies sur la protection sociale d'entreprise. Caractère collectif et obligatoire, portabilité, clause de désignation ou de recommandation, maintien des prestations, information des assurés, égalité de traitement, assurance décès, ces différents sujets ont donné lieu à de nombreux contentieux et décisions judiciaires. Les auteurs présentent également les apports de ces décisions dans la construction de la protection sociale.

Contribution du droit européen au droit de la protection sociale complémentaire : thèse pour le doctorat en droit privé /D'ALLENDE Mickaël.

Orléans : Université Paris Panthéon-Assas, 2011, 510 p.

Cette thèse porte sur l'encadrement des opérateurs spécialisés des régimes de protection sociale complémentaire. Les intérêts des bénéficiaires des dispositifs établis ont été pris en considération davantage en raison de l'extension du rôle du droit du travail au sein de l'Union européenne que des dispositions adoptées en droit de la protection sociale. Située au croisement de plusieurs domaines du droit, de l'économie et de la politique sociale, la protection sociale complémentaire cherche toujours, dans le concert du droit européen, à faire entendre une voix qui lui soit propre.

Ctip - Rapport annuel 2014 : accompagner la transformation de la protection sociale.

Paris : CTIP, 2015, 31 p.

Ce rapport fait le point sur l'activité des institutions de prévoyance en 2014, l'actualité de la protection sociale complémentaire, la gouvernance, la modernisation des déclarations sociales, l'organisation, ...
http://admin.ctip.asso.fr/bib/res/ressources/0/0/150702160218_ctip-rapport-annuel-2014.pdf

Rapport sur la solidarité et la protection sociale collective /LIBAULT Dominique/REYMOND Vincent.

Paris : Ministère des Affaires sociales, de la santé et du droit des femmes, 2015, 78 p.

Dans ce rapport, les auteurs pointent les difficultés soulevées par la généralisation de la protection sociale complémentaire aux salariés : sort des inactifs, concurrence entre les assureurs, conséquences juridiques de la censure des clauses de désignation par le Conseil constitutionnel. Ils formulent également des recommandations pour que la généralisation soit réussie. En dernière annexe, figure un schéma de l'organisation d'un groupe de protection sociale.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000668.pdf>

Protection sociale

Réforme de la protection sociale

Rapport à Monsieur le Premier ministre sur le fonctionnement du RSI dans sa relation avec les usagers /BULTEAU Sylviane/VERDIER Fabrice.

Paris : Premier ministre, 2015, 40 p.

Le Régime social des indépendants (RSI) a engagé de nombreux efforts afin de trouver une solution pérenne à une crise structurelle née d'une construction quelque peu hâtive du régime des indépendants. Pour les rapporteurs, «l'engagement du régime dans l'amélioration de son organisation et de son fonctionnement au service de l'utilisateur est encore trop récent pour produire des effets lisibles et perceptibles par les assurés». Ils constatent que les points cruciaux que sont l'appel des cotisations et le recouvrement sont en voie de normalisation. Pour autant, des progrès importants restent à faire, notamment dans «la relation avec l'utilisateur qui devient une préoccupation prioritaire du régime».

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/09/rapportpart1_version_finale-2.pdf

Protection sociale

En Europe et dans le monde

Brésil - La Protection sociale publique sous les gouvernements Lula et Dilma : entre avancée et recul des droits sociaux /MARQUES Rosa Maria.

In : Ires - Chronique internationale, 150, juin 2015, 9 p.

Cet article analyse les éléments de continuité ou de rupture de la protection sociale publique brésilienne apparus sous les gouvernements du Parti des travailleurs sous les présidences successives de Lula da Silva (2003-2010) et de Dilma Rousseff (2011-2014). Pour bien mesurer les changements, la première partie propose une brève rétrospective historique. La seconde partie est successivement consacrée à la réforme des retraites mise en œuvre en 2003 et à la priorité accordée à la lutte contre la pauvreté. Les projets de réforme annoncés fin 2014 en matière de retraite et d'assurance chômage, évoqués dans la conclusion, constitueraient un vrai tournant dans la politique de Dilma.

Les Comptes de la protection sociale en France et en Europe en 2013.

In : Drees - Etudes et résultats, 925, juillet 2015, 6 p.

En France, les années 2012 à 2014 sont marquées par une faible croissance du PIB, entre 0,2% et 0,7% par an. Les ressources de la protection sociale progressent de 3% et s'établissent à 707,6 milliards d'euros en 2013. Les dépenses de la protection sociale, qui s'élèvent à 715,5 milliards d'euros en 2013, progressent de +2,4%. La croissance des prestations (94% des dépenses) reste modérée (+3%), à l'image des évolutions enregistrées les trois années précédentes (entre 3% et 3,3%).

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er925.pdf>

Marché du travail Evolution de la population active

Les Demandeurs d'emploi indemnisables par l'assurance chômage en 2013 : la part des personnes couvertes recule /GRANGIER Juliette.

In : Dares - Analyses, 62, septembre 2015, 12 p.

Au 30/09/2013, 52% des personnes inscrites à Pôle emploi ou dispensées de recherche d'emploi, soit 3 103 000 personnes, étaient indemnisables par l'assurance chômage. Les personnes indemnisées par l'assurance chômage en septembre 2013 percevaient en moyenne une allocation de 1 030 euros bruts. Un quart d'entre elles touchait moins de 633 euros et un quart plus de 1 178 euros.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-062.pdf>

Marché du travail Carrières et salaires

Le Coût horaire de la main-d'œuvre en France /LUCIANI Antoine.

In : Insee Première, 1567, septembre 2015, 4 p.

En 2012, en France métropolitaine, un salarié coûte en moyenne 51 839 euros par an à son employeur dans les entreprises de dix salariés ou plus. Rapporté au nombre d'heures effectivement travaillées, le coût du travail est légèrement inférieur à 34 euros de l'heure. L'essentiel du coût provient des salaires et traitements bruts (65%) et des cotisations sociales patronales (31%). Entre 2008 et 2012, en moyenne, le coût horaire du travail a augmenté de 2,3% par an en euros courants dans l'industrie et les services marchands, pour une évolution générale des prix de 1,7% par an.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1567/ip1567.pdf>

Salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques : en 2013, le salaire net moyen baisse de 0,3% en euros constants /CHAPUT Hélène/PINEL Christine/WILNER Lionel.

In : Insee Première, 1565, septembre 2015, 4 p.

En 2013, le salaire mensuel en équivalent temps plein (EQTP) dans le secteur privé ou dans les entreprises publiques est, en moyenne, de 2 912 euros bruts et de 2 202 euros nets des prélèvements à la source. Entre 2012 et 2013, le salaire net moyen a augmenté de 0,6% en euros courants, après +1,6% entre 2011 et 2012. Compte tenu de l'inflation qui baisse (+0,9% en 2013 contre +2,0% en 2012), il diminue en euros constants de 0,3% par rapport à 2012, soit à peu près autant qu'entre 2011 et 2012 (-0,4%). Pour autant, le salaire net moyen des personnes qui restent en place dans le même établissement d'une année sur l'autre (environ la moitié des salariés) progresse, lui, de 1,3% en euros constants, contre +0,7% en 2012. L'écart entre ces deux évolutions s'explique notamment par les effets des mouvements de la main-d'œuvre (embauches, départs à la retraite, etc.).

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1565/ip1565.pdf>

Les Salaires des cadres à l'embauche.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 70, septembre 2015, 70 p.

La rémunération brute annuelle moyenne à l'embauche sur offre s'élève à 38 000 euros en 2014. Selon les fonctions, le salaire annuel brut moyen se situe entre 33 000 et 46 000 euros. Les salaires à l'embauche s'élèvent avec l'expérience professionnelle. L'expérience est le principal facteur

expliquant la capacité de négociation des candidats lors de leur embauche. Si les cadres les plus expérimentés ont vu leurs conditions de négociation s'améliorer, cela est aussi le cas pour les jeunes diplômés, quoique dans une moindre proportion. Les écarts de salaires à l'embauche entre les femmes et les hommes cadres tendent à s'accroître de nouveau.

[https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/Le s%20salaires%20des%20cadres%20%C3%A0%20l%27embauche%20-%20%C3%A9dition%202015.pdf](https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/Le%20salaires%20des%20cadres%20%C3%A0%20l%27embauche%20-%20%C3%A9dition%202015.pdf)

Marché du travail En Europe et dans le monde

Union européenne - Austérité : quels enjeux pour les droits sociaux ? /SCHOMANN Isabelle.

In : Ires - Chronique internationale, 150, juin 2015, 14 p.

Le droit du travail des Etats membres subit de profondes modifications, tant en réponse à la crise économique et financière que par le biais de la stratégie de « flexicurité » de l'Union européenne. Cet article dévoile l'ampleur des réformes mises en œuvre dans un contexte d'austérité touchant aux systèmes de relations professionnelles, mais aussi au droit du licenciement, au temps de travail et à la réglementation des contrats dits atypiques.

<http://www.ires-fr.org/images/files/Chronique/C150/C150-5.pdf>

Labour Market and Wage Developments in Europe 2015 (Le marché du travail et l'évolution des salaires en Europe en 2015).

Bruxelles : Commission européenne, 2015, 157 p.

Au premier trimestre 2015, l'Union Européenne comptait 23,6 millions de chômeurs et la proportion de chômeurs de longue durée, en hausse, était de 4,9%. Le rapport indique une nette accélération des réformes dans la plupart des Etats européens depuis 2008. Il est démontré que la mobilité de la main-d'œuvre, qui était déjà en hausse bien avant le début de la crise, a contribué à réduire les disparités entre les niveaux de chômage des États membres. Elle reste cependant faible en Europe : moins de 5% des personnes ayant un emploi vivent dans un autre État que celui où elles sont nées, contre près de 30% aux États-Unis.

Démographie Bilan démographique en Europe et dans le monde

Tous les pays du monde 2015 /PISON Gilles.

In : Population et sociétés, 525, septembre 2015, 8 p.

La population mondiale compte autour de 7,3 milliards d'habitants en 2015. Elle a été multipliée par sept au cours des deux derniers siècles, et devrait continuer à croître jusqu'à atteindre peut-être 11 milliards à la fin du 21^{ème} siècle.

https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/24208/population.societes.2015.525.tous.pays.monde.fr.pdf

Older parents benefit more in health outcome from daughters' than sons' care in China (En Chine, les parents âgés bénéficient davantage des soins prodigués par leurs filles que par leurs fils) /GU Danan/SERENY BRASHER Mélanie/VAUPEL James,...

Rostock (Allemagne) : Max Planck Institute for Demographic Research (MPIDR Working Paper, 2015-004), 2015, 24 p.

La culture chinoise est traditionnellement patriarcale, patrilinéaire et patrilocale. Les fils adultes sont plus susceptibles de cohabiter avec leurs parents âgés et de fournir un soutien financier, tandis que les filles "se marient hors" et deviennent membres de la famille de leur mari. En se basant sur les données de trois vagues d'Enquête longitudinale sur la longévité et la santé des Chinois, les auteurs explorent comment les personnes âgées bénéficient d'un soutien affectif et de soins de la part de leurs enfants, et comment ces contributions peuvent être différentes selon le sexe de l'enfant adulte.

<http://www.demogr.mpg.de/papers/working/wp-2015-004.pdf>